



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2022

Compte-rendu de réunion

Présents :

Mr le Maire Moïse CARON
Patrick WALLET 3nd adjoint
Jocelyne COUSSEAU

Yannick CAILLET 1^{er} adjoint
Charlène MOUSSET 4nd adjoint
Laurent BESNARD

Daphné PERROT 2nd adjoint
Aurore PREAUD

APPEL NOMINATIF DES PARTICIPANTS

Mr le Maire procède à l'appel de chaque membre participant et fait passer la feuille de présence pour signature.

Absents excusés :

Kelly CHEVALLIER,
Gilles BONIN, pouvoir donné à Daphné PERROT
Estelle LANCELOT
Isabelle FRETZ, pouvoir Jocelyne COUSSEAU

Absents non excusés :

Alexandre PHILISPART sans pouvoir
Laurent CHABRILLAT sans pouvoir
Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 19h15. Elle a été levée à 20h50.

Secrétaires de séance : Aurore PRÉAUD & Charlène MOUSSET

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

I. POINT FINANCES (CMT)

- 1) Dépenses à fin mai 2022
- 2) Trésorerie à fin mai 2022
- 3) Tableau des subventions (reçues, à recevoir...)
- 4) Prévisions de grosses dépenses

II. DÉLIBÉRATIONS

- 1) Vote reprise bande de terrain côte de la Chesnaie (droit de préemption) ...
- 2) Vote des tarifs de location de la salle des fêtes et du prêt des tables
- 3) Vote des tarifs repas de cantine et à emporter
- 4) Vote de la régularisation de convention travaux du SIEGE Clos de la Coudraye

III. RETOURS COMMISSIONS (VP)

- 1) Commission école (YCT)
 - Projets 2021-2022
 - Projets 2022-2023
 - Accord unanime sur le fait que les familles fourniront désormais les pique-niques aux enfants
- 2) Repas à emporter (YCT/DPT)
 - Lancement d'une phase test
- 3) Travaux (PWT)
 - Rue de la Chapelle
 - Ecole
- 4) Urbanisme : (YCT)
 - Projets en cours
 - Recours gracieux

- 5) Animation : (DPT)
 ➤ Fête du village

IV. QUESTIONS DIVERSES

- Retour élections législatives
- Désignation référents SNA
-

APPROBATION DU PRÉCÉDENT CR DU CONSEIL MUNICIPAL

N'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter pour le CR du 26 avril 2022.

Contre :	0	Abstention :	1	Pour :	9
-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	----------

L'abstention est due au fait que J. Cousseau n'a pas reçu le CR : pourquoi ?
 Ce CR est donc validé à l'unanimité.

I. POINT FINANCES (CMT)

- 1) Dépenses à fin mai 2022

SITUATION DES COMPTES AU 31/05/2022

Récapitulatif

FONCTIONNEMENT	Budget	Réalisé	% Réalisation du Budget	Écart réalisé - budget
Recettes	1 064 401	294 833	28%	- 769 568
Dépenses	1 064 401	405 287	38%	- 659 114
Résultat	-	- 110 454	DÉFICIT	- 110 454

INVESTISSEMENT	Budget	Réalisé	% du Budget	Écart réalisé - budget
Recettes	649 404	23 746	4%	- 625 658
Dépenses	649 404	81 286	13%	- 568 118
Résultat	-	- 57 541	DÉFICIT	- 57 541

Résultat total	-	- 167 995	DÉFICIT	- 167 995
-----------------------	---	-----------	----------------	-----------

- 2) Trésorerie à fin mai 2022

La trésorerie est à +92 K € à fin mai.

- 3) Tableau des subventions (reçues, à recevoir...)

Un tableau de suivi des subventions a été réalisé afin de suivre les demandes en cours, reçues et à recevoir afin de faciliter la gestion de celles-ci.

Pour information, nous avons reçu sur le mois de mai la part de subvention pour l'APC subventionnée par La Poste pour 18 K €.

- 4) Prévisions de grosses dépenses

Afin de pouvoir gérer au mieux la trésorerie, il est important de connaître et pouvoir organiser les grosses dépenses à venir.

Monsieur Wallet rappelle que nous avons plusieurs dépenses à venir, notamment à la rentrée de septembre, pour les ouvrants de la SDF, les travaux à prévoir de l'Église et le pare-ballon pour le city-stade.

Un tableau de suivi et de planification des travaux a également été demandé par Mr le Maire afin de pouvoir anticiper au mieux les dépenses, donc la trésorerie, et optimiser ainsi l'échelonnement des paiements. Que ces travaux soient réalisés par nos agents communaux quand faisables, ou par des prestataires extérieurs si besoins.

2) DÉLIBÉRATIONS

Vote reprise bande de terrain côte de la Chesnaie (droit de préemption)

Cette délibération est reportée à un prochain conseil.

1) Vote des tarifs de location de la salle des fêtes et du prêt des tables

Madame Daphné Perrot rappelle que depuis 2014, il n'y a pas eu de révision des prix de locations de la SDF.

Sur proposition de la commission animation, Monsieur le Maire propose de réviser les prix et rappelle que nous avons de notre côté également plus de charges, car nous subissons une inflation de près 6 % actuellement, nous avons donc intérêts à prévoir un peu, notamment pour amortir les différents travaux, des ouvrants par ex. Il faudra également prévoir le changement des néons et en profiter pour passer au LED afin de faire un gain de consommation d'énergie.

L'application des nouveaux tarifs se fera à partir du 01/07/2022

Les locations se font désormais pour le week-end du vendredi soir 18h30 au lundi matin à 8h30 avec état des lieux. Il n'y a plus de location par ½ journée ni 1 seule journée.

Les horaires des cours du lundi matin ne commenceront qu'à 9h afin de laisser le temps à l'employée communale de faire l'état des lieux.

La vaisselle n'est plus louée car trop de casse et les locataires ne préviennent pas.

Proposition de nouveaux tarifs :

- Houlbec-Cocherel et Rouvray avec ou sans cuisine = 550 € => 600 €
- Houlbec-Cocherel et Rouvray sans cuisine = 400 € => 450 €
- Hors commune avec cuisine = 720 € => 780 €
- Hors commune sans cuisine = 580 € => 600 €
- Caution commune = 1 000 €
- Caution hors commune = 1 500 €
- Caution pour le ménage = 150 € => 500 €
- Caution sur prêt des tables = 0 € => 100 €

N'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	10
-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	-----------

2) Vote des tarifs repas de cantine et à emporter

Monsieur Yannick Caillet rappelle que nous avons déjà voté une augmentation de 5 % car l'estimation de la hausse de Convivio pour la rentrée de septembre était de 4.60 %.

Au final, Convivio nous confirme une augmentation de 5.38 %, nous allons donc absorber cette hausse (+0.38%) au niveau de la mairie, cette charge ne sera pas supportée par les familles.

Prix du repas à emporter = estimé à 8€ + 12 € de consigne (facturé en fin de mois si non-retour des contenant).

Nous avons reçu une demande de repas d'une personne de la commune. Nous avons sollicité les communes voisines, notamment Pacy-sur-Eure, mais ils ne font pas de livraisons sur notre commune.

Les modalités de paiement sont les mêmes que pour les familles dont les enfants mangent à la cantine, à savoir, facturation par la trésorerie mensuellement avec paiement soit en mairie soit sur le site prévu à cet effet.

N'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 10
--------------------------	------------------------------	-------------------------

3) Vote de la régularisation de convention travaux du SIEGE Clos de la Coudraye

Le SIEGE nous réclame une délibération afin de régulariser les travaux concernant les candélabres du clos de la Coudraye réalisés en 2021.

Monsieur le Maire précise qu'il a demandé au secrétariat de tenir un registre des délibérations prises, reportées... de manière à avoir un suivi pour retrouver les délibérations en cas de besoin et aussi d'éviter les oublis.

Monsieur le Maire rappelle que la contribution financière de ce projet est de **2.500 €** en section d'investissement.

N'ayant pas de remarque ni de question, Mr le Maire propose de voter :

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 10
--------------------------	------------------------------	-------------------------

3). RETOURS COMMISSIONS (VP)

1) Commission école (YCT)

Monsieur Yannick Caillet nous fait un retour de la dernière commission école.

➤ Projets 2021-2022

Il va y avoir un article dans le Démocrate concernant tous les projets réalisés par l'école sur l'année scolaire 2021-2022.

Il y a eu une représentation dans la SDF, d'un petit film réalisé par les élèves, sur le sujet du harcèlement, en présence de la gendarmerie de Gaillon.

➤ Projets 2022-2023

- ❖ L'école souhaite faire une classe de neige sur 2023, pour les classes de CE2/CM1/CM2 et demande à la mairie une subvention exceptionnelle de 2.500 €.
- ❖ La Directrice a demandé à Mr le Maire s'il pouvait intervenir auprès de son amie Nicolle Duranton, sénatrice de l'Eure, afin d'organiser une Visite organisée du Sénat et de l'Assemblée nationale. Mme la Sénatrice à très gentiment accepté et la visite est donc programmée.
- ❖ Kermesse = 24/09
- ❖ Marché de Noël = 2/12
- ❖ Effectifs des classes à la rentrée : 12 CP – 11 CE1 - 22 CE2 – 14 CM1 – 25 CM2 répartis en 5 classes.
- ❖ Environ 120 élèves

➤ Accord unanime sur le fait que les familles fourniront désormais les pique-niques aux enfants

Ils ne seront plus fournis pour les sorties à partir de la rentrée. Historiquement, nous avons fourni les pique-niques car il y avait plusieurs sorties de prévues, dont 5 sorties pour la voile.

2) Repas à emporter (YCT/DPT)

➤ Lancement d'une phase test

3) Travaux (PWT)

➤ Rue de la Chapelle

Il reste le gazon, les poteaux et les ralentisseurs sous forme de poteaux plastiques à installer dans un premier temps, qui serviront de phase test, pour apprécier au mieux les endroits stratégiques, avant l'installation définitive.

➤ Ecole

L'installation d'un portail, qui sera un accès sur le terrain de foot pour futur point de rassemblement, et d'une alarme sont prévues sur les vacances scolaires. Ces investissements font suite aux recommandations de la Gendarmerie de Gaillon, dans le cadre des journées PPMS.

4) Urbanisme : (YCT)

➤ Projets en cours

Monsieur Yannick Caillet a établi un tableau de suivi des demandes d'urbanisme en cours et fait un rapide point sur la situation :

- 17 permis de construire et 19 demandes préalables en cours
- 4 nouvelles demandes depuis le dernier conseil
- Rue la cavée = extension d'une construction existante
- Lot 17 clos du Fay = 10 demandes en cours
- Cote de la Chesnay = fermeture d'un carport
- Vallée Bance = rénovation bâtiment accolé à maison actuelle (à plus de 200 mètres d'une borne incendie donc certainement cause de refus)

➤ Recours gracieux

Monsieur Yannick Caillet précise que c'est toujours en cours, qu'il n'a pas eu de nouvelle depuis le dernier conseil.

5) Animation : (DPT)

➤ Fête du village

Nous rappelons qu'elle est organisée par le CDF et qu'elle aura lieu ce samedi 25 juin.

4). QUESTIONS DIVERSES

➤ Retour élections législatives

Monsieur le Maire remercie tous ceux qui ont organisé et participé aux élections, et précise que celles-ci se sont très bien déroulées.

➤ Désignation référents SNA

À voir lors du prochain conseil de la rentrée quand tout le monde sera présent.

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Le prochain conseil municipal devrait avoir lieu le **21 septembre 2022** (la date sera confirmée sur le site internet de la mairie).

À noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.